

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce: 7432159601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7432159601

Cette annonce a été mise en ligne le 26 novembre 2025 sur Agriculteur Normand-web Pour le département : 50 - MANCHE



SELARL D'AVOCATS 2 Porte de l'Europe - 14000 CAEN

PHARMACIE GENDRIN SELARL au capital de 4 000 € Siège social : Rue du Trente Juillet 50320 LA HAYE PESNEL

421 296 989 RCS COUTANCES

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associée unique du 28 octobre 2025 et d'un procèsverbal de constatation du 24 novembre 2025, il a été décidé, à effet du 20 novembre 2025, de transformer la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée. Cette transformation régulièrement effectuée n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle. La transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée a mis de plein droit fin aux fonctions de gérante de Madame Sophia GENDRIN à effet du 19 novembre 2025. La durée de la société, son objet, son siège social et sa dénomination ne sont pas modifiés. La société est gérée et administrée par une Présidente. FORME ET TRANSMISSION DES ACTIONS : Actions nominatives. Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix des associés, à





l'exception des cessions d'actions entre associés qui interviennent librement. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : tout associé est admis à participer aux assemblées. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé. PRESIDENTE : Madame Sophia GENDRIN demeurant à JULLOUVILLE (50610), 32 avenue de Kairon. Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> David CANTARERO Directeur de Médialex

